

**Conseil d'école  
du mardi 18 octobre 2016  
17h00-20h00**

**Composition :**

Représentants de la Municipalité : Mme COORTEBEECK-DRUELLE, adjointe à l'enseignement; M RUSINEK, maire de la ville d'Ostricourt, Mme JOURDAIN

Les enseignants : Mme Top, Mme Petit, Mme Rusinek, M. Jacobs, Mme Juillot, Mme Georgel, M. Kowalski, Mme Carlier, M. Laroye, M. Novion, M. Carlier, Mme Bernard.

La directrice : Mme Ladureau

Représentants des parents d'élèves : M. BENTOUHAMI, Mme ZEBIK, M. LINGRAND, Mme SENEZ, Mme BENTAYEB, Mme DELRUE, Mme LEDET, Mme SOREZ, Mme ROLAND, Mme MEKIL, Mme POLAK S., Mme POLAK P. ,

Etaient excusées : Mme PICQUES inspectrice de l'Education nationale, Mme Blancke.

**Compte rendu :**

**Tour de table pour présentation et accueil des nouveaux enseignants et parents élus.**

**Lecture de l'ordre du jour :**

**Ordre du jour :**

1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.
2. Effectifs et répartition pour l'année 2016-2017 ; prévision des effectifs pour l'année scolaire suivante.
3. Modification et vote du règlement intérieur.
4. Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2015-2016.
5. Plan Particulier de Mise en Sécurité : sécurité dans et aux abords de l'école
6. Questions des parents élus à l'équipe enseignante : gestion du site de l'école, projets pour l'année scolaire (sorties, classes « vertes », rencontres chantantes)
7. Questions des parents élus à la mairie (voir liste ci-jointe : organisation des NAP, inscription et repas à la cantine, entrées et sorties pendant de la garderie, piscine, travaux, réforme des rythmes)

**Dates des futurs conseils : 07/03 et 20/06. Ces dates pourront être revues si d'autres conseils des écoles de la commune avaient lieu en même temps.**

**1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole.**

Le taux de participation s'élève à 30.75%. Ce taux de participation est légèrement en baisse par rapport à l'année dernière (34.36%) et reste faible. Ce faible taux de participation est peut-être attribué au fait qu'il n'y ait qu'une liste ?

12 sièges ont été pourvus (10 titulaires et 2 suppléants). Ils sont attribués à : M. BENTOUHAMI, Mme ZEBIK, M. LINGRAND, Mme SENEZ, Mme BENTAYEB, Mme DELRUE, Mme LEDET, Mme SOREZ, Mme ROLAND, Mme MEKIL, Mme POLAK S., Mme POLAK. P.

Les élus titulaires ont une voix délibérative lors des votes au Conseil d'école.

- Evolution des résultats des élections de ces trois dernières années :

Année 2014-2015	Année 2015-2016	Année 2016-2017
Sur 353 électeurs inscrits ➤ 107 votants (30,31%) ➤ 3 bulletins blancs ➤ 104 suffrages exprimés  97, 19% des suffrages obtenus	Sur 358 électeurs inscrits ➤ 123 votants (34.36%) ➤ 13 bulletins blancs ➤ 110 suffrages exprimés  89.43% des suffrages obtenus	Sur 363 électeurs inscrits ➤ 112 votants (30.75%) ➤ 4 bulletins blancs ➤ 108 suffrages exprimés  96.4% des suffrages obtenus

### Fonctionnement du Conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le Conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections. La directrice d'école arrête l'ordre du jour selon les propositions qui lui sont adressées par les membres du Conseil d'école. Elle adresse les convocations et l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de chaque réunion, aux membres du Conseil.

Le Conseil d'école peut également être réuni à la demande de la directrice, du Maire ou de la moitié de ses membres.

A l'issue de chaque séance du Conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé et signé par son Président, contresigné par la secrétaire de séance. Il est consigné dans un registre spécial, adressé à l'Inspectrice de circonscription ainsi qu'au Maire et affiché en un lieu accessible aux parents ou consultable sur le site de l'école.

### 2) Effectifs et répartition pour l'année 2016-2017

A ce jour, il y a 216 élèves inscrits dans l'établissement (218 – 2 déménagements le 18/10/16).

Classes	Enseignants	effectifs
Cp	Mme Top	17
Cp	Mme Petit	18
Ce1	Mme Rusinek	23
Ce1	M Jacobs	24
Ce2	Mme Juillot	27
Ce2/cm1	Mme Georgel	24 (11 et 13)
Cm1	M. Kowalski	26
Cm2	Mme Ladureau/Mme Carlier	23
Cm2	M. Laroye	21
Ulis	M. Novion	13
TOTAL		216 élèves

En raison du Dispositif **Plus De Maîtres Que De Classe** (PDMQDC) nous accueillons pour 3 ans une enseignante supplémentaire dans l'école : Mme BERNARD Emilie. Elle intervient essentiellement en CP et CE1 et quelques séances en CE2. L'objectif du « maître plus » nommé dans l'école est d'améliorer les résultats en français (lecture/compréhension et production écrite) et mathématiques (résolution de problème/compréhension) dans certaines écoles notamment en REP. A la demande de l'institution ses missions sont ciblées pour le cycle 2.

Par ailleurs, nous disposons cette année :

- De 4 Auxiliaires de vie scolaire à temps plein et une à ½ temps : (accompagnent les enfants porteurs de handicap)
  - Mme Redjemi Fatima (CM2 et CP)
  - Mme Ibourk Mina (Ulis)
  - Mme Djellali Malika (2 classes de CE1)
  - Mme Michaud Emilie (CE1/CM1)
  - Mme Blanquart Anne (CE2 ; ½ temps ERS et ½ temps P&M Curie)

- D'une Secrétaire : Mme Lepreux Claudine présente les mardis matin, jeudis toute la journée, vendredis après-midi et un samedi/2. Son contrat est renouvelé jusqu'au 30/10/2017.

On constate de nouveau cette année une baisse des effectifs

- 227 élèves en septembre 2014
- 227 élèves en septembre 2015
- 218 élèves en septembre 2016
- Prévisions 211 pour la rentrée 2017

### 3) Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2016-2017

Les prévisions correspondent à une demande du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN). Une prévision des effectifs a été effectuée le 11 octobre 2016 pour l'année 2017-2018 :

État du 11/10/2016 - Période de traitement demandée par le DASEN du 04/10/2016 au 14/10/2016

	Ordinaire										ULIS				TOTAL	
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)			Total (1+2+3)	CYCLE I (1)	CYCLE II (2)	CYCLE III (3)		Total (1+2+3)
Niveaux	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2							
Nombre de classes										9					1	10
Effectifs constatés (au 11/10/2016)	0	0	0	0	36	47	39	39	44	205	0	6	6	12	217	
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	36	0	39	0	75	0	6	6	12	87	
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	36	47	39	39	161	0	6	7	13	174	
Entrées (directeur)	0	0	0	0	37	0	0	0	0	37	0	0	0	0	37	
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL* (directeur)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	<b>47</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>198</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>211</b>	

Tout comme en 2016, il y a une sortie de cm2 importante (44 +2 ulis) et une faible entrée de CP (37)

La baisse est toujours effective. Les logements à proximité de l'école ne sont pas terminés et l'installation des familles n'est pas encore faite. Selon la mairie, plusieurs lots devraient arriver dans les mois à venir ainsi que de nouveaux logements derrière l'école P&M Curie. Une reprise devrait se faire pour la rentrée 2018. Des inscriptions sont prévues en cours d'année (quelques familles se sont manifestées auprès de l'école).

Les parents s'inquiètent de la baisse des effectifs et ne comprennent pas pourquoi les ULIS qui sont en inclusion dans les classes ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

### 4) Vote du règlement intérieur

Le règlement est modifié au regard du nouveau règlement type départemental.

Le règlement est lu et mis au vote. Il est voté à l'unanimité.

Est ajouté en annexe les consignes de sécurité lors de la mise en place du PPMS.

Nouveauté de l'année : le médecin scolaire est de nouveau présent et peut valider les PAI. Elle est présente sur Ostricourt le vendredi (CMP ou dans les écoles)

Questions des parents élus :

Est-il possible d'avoir le taux d'absentéisme du samedi ?

Est-il possible de prévenir avant pour les inscriptions en APC pour éviter le problème d'inscription en NAP ? Un dialogue avec l'enseignant peut se faire sans problème pour s'arranger.

Mettre l'adresse du site dans le règlement.

## 5) Bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année 2015-2016

La gestion financière était assurée par Mme Ladureau et vérifiée par l'O.C.C.E. L'adhésion à cet office central de la coopérative à l'école coûte cette année 379.50 €. Cela permet d'apporter une clarté et un contrôle permanent de l'argent confié par les familles et la Municipalité. La gestion courante se fait par le biais du site « Compta-coop Web ».

En septembre 2015 nous disposions d'un compte crédité de 8516.17€.

Au 31 août 2016, le compte est crédité de 9223.35 €.

Les recettes en 2015-2016 : 6980,43€ (participation de la municipalité, participation des familles, vente de photos)

Les dépenses effectuées en 2015-2016 : 6273,25€ (essentiellement dans les sorties, le paiement des photos de classe et achat de matériel divers pour les classe EX : rubans en CP, matériel pour la construction des mangeoires pour les CM...).

Soit un solde positif de 707.18€. Ce solde va servir pour l'achat de série de livres/albums pour les classes pour faire de la littérature. C'est le reste des bénéfices de la vente de photos qui explique cet excédent. La totalité des dotations (familles et mairie) a été utilisée l'an passé pour les sorties et l'achat de petit matériel pour des actions précises.

Il faut remarquer que sans la vente des photos (bénéfice de 969 € et seule action que nous faisons dans l'année), nous serions en déficit de 261.82€.

Depuis cette année nous avons fait le choix de laisser la participation des familles libres. Les sommes sont variables mais une moyenne à 15€ est identifiée.

Mme Ladureau remercie les familles et la municipalité pour leur participation financière à la coopérative de l'école. Cette année les besoins identifiés sont la remise en état de la bibliothèque par l'acquisition en 1<sup>er</sup> lieu de série de livres qui pourront être étudiées en classe, puis en 2<sup>nd</sup> lieu de livres pour le prêt notamment pour le cycle 2. Dans le budget ce sont les sorties qui coûtent le plus. Il nous faudra également remplacer un vidéo projecteur (en cm2). 2 sorties en cm2/Ulis sont déjà prévues courant novembre. Le remplacement et l'achat de nouveau matériel en sport pourrait également être envisagé.

Le coût d'une sortie par enfant varie pour 2015-2016 de 7€ à 17€ pour l'an passé sans le transport qui est subventionné par la municipalité. (7€ pour les cp, 17€ pour les ce2)

Exemple d'une classe de Cm2 : 19€ pour une journée en sortie avec 2 activités et avec le transport.

Les enseignants s'interrogent sur le fait que si il y a peu de coopérative, pourra-t-on continuer les sorties ? Nous avons entendu que les parents souhaitaient différer les paiements, faire en plusieurs fois. Nous avons entendu leurs demandes et avons essayé d'y répondre au mieux cette année, mais nous remarquons tout de même une baisse des participations à la coopérative.

## 6) PPMS

L'accueil se fait par une seule grille, sous la surveillance d'un enseignant de l'école.

Au-delà des horaires d'accueil, les portes de l'école doivent être constamment fermées. L'accès est autorisé par Mme Ladureau aux parents qui viennent chercher leur enfant pour des rdv (orthophonie essentiellement), par le biais de l'interphone. L'interphone ne permet pas une visibilité de la personne qui entre : la demande de changement de l'interphone en visiophone a été faite auprès de Mme Druelle début octobre. Mme l'Inspectrice a rencontré M. Le Maire et a fait la même demande concernant la mise en place d'un visiophone. M. le Maire y réfléchit mais la solution est envisagée dans des délais courts. Un affichage a également été mis en place pour rappeler aux parents la nécessité de fermer les portes. Si la porte marron est restée ouverte durant le temps scolaire (constaté une fois) c'est que les parents ne ferment pas correctement celle-ci. Mme Ladureau rappelle quelle ne peut pas laisser sa classe pour vérifier la bonne attitude des adultes quant à la fermeture de cette grille. Il faut que les adultes se responsabilisent face aux consignes de sécurité dans l'école. Les consignes sont claires et doivent être appliquées par tous les membres de la communauté éducative aussi bien sur le temps scolaire que périscolaire. L'essentiel des disfonctionnement (porte et grille ouverte) ont lieu sur le temps de garderie/NAP

Est-il possible que la porte se referme toute seule, via un groom ?

Nous avons trouvé la porte ouverte et attachée avec du raphia.

Le 2<sup>ème</sup> interphone est à disposition dans le bureau de la directrice. Il suffit de venir le chercher le soir. Mme Ladureau fait la démarche de le mettre à disposition de la garderie et le récupère le matin. Par contre personne ne fait la démarche de venir chercher l'interphone si Mme Ladureau n'est pas disponible pour le donner. La solution est de laisser la porte ouverte. Mme Druelle referra les points avec les agents sur les mesures d'accès à l'école pour le périscolaire.

Une enveloppe de 280 000€ est budgétisée pour une vidéo surveillance à Ostricourt mais la Municipalité est en attente car des experts doivent passer pour aider au budget. Le projet ne doit pas être commencé pour recevoir la subvention.

Une vigilance doit également avoir lieu aux abords de l'école et il en est de la responsabilité des parents. (Rappel des consignes Vigipirate). Une demande est faite en mairie pour l'installation de grilles/de barrières en attendant des petits poteaux pour éviter le stationnement devant l'école. M. le Maire précise que cela sera fait rapidement.

Un exercice « intrusion » a eu lieu ce lundi 17 octobre matin en présence de la gendarmerie.

Le Compte-Rendu de cet exercice sera envoyé en mairie, à l'Inspection de Lille 3 Seclin et à l'Inspection académique. Il est le suivant :

- Le signal provisoire adopté par les enseignants n'est pas opérationnel. En effet la décision a été prise d'opter pour l'envoi d'un sms en attendant d'avoir un autre signal. Or lors de l'exercice M. Novion n'a pas reçu le message. Par ailleurs les 2 classes de CP n'ont pas reçu correctement le message. Sachant qu'il y avait un exercice elles se sont confinées mais que serait-il arrivé si cela n'était pas un exercice. Pour finir M. Laroye n'ayant pas de téléphone portable, est prévenu par Mme Juillot. Que faire quand Mme Juillot est en sport ou en sortie ? Il faut donc disposer d'un autre signal (corne de brume, signal visuel, ...) mais se pose le problème du déclenchement (qui et surtout où). De plus dans le signal il faudra différencier le confinement de la fuite.
- Certains enseignants ont regroupé les élèves le long des murs. Ils n'étaient donc pas visibles de fenêtres mais cela pose le problème des bris de vitres. Mettre les tables contre le mur et se protéger en dessous ? Occulter les fenêtres avec du film est intéressant mais ne règle pas le problème du risque de casse et d'intrusion dans la salle de classe : il faudrait peut-être occulter avec des panneaux de bois de 50 cm environ ? Toutefois l'éloignement des murs est conseillé dans le guide (moins de risque de blessure) dans ce cas il faudra se rassembler au centre de la pièce.
- Dans la précipitation certaines classes ne sont pas verrouillées ou barricadées. Il faut établir un ordre d'action et surtout anticiper les places des enfants dans la salle notamment pour les classes où les effectifs sont importants CE2 par ex)
- Quel confinement ou fuite en cas d'intrusion pendant la récréation. Définir un signal d'évacuation/ de fuite (sifflet)
- Que faire des enfants qui sont aux toilettes ?? ou doivent-ils se mettre à l'abri ??
- Si le maître plus est dans une autre salle que la classe où il intervient, il ne rejoint pas la classe et applique les mêmes règles de confinement ou d'évacuation que le reste de l'école.
- Un exercice d'évacuation sera proposé plus tard dans l'année. Les familles et élèves seront prévenus.
- Les élèves ont globalement bien réagi même si pour beaucoup c'était un jeu, un exercice et pas une réalité. La présence de la gendarmerie a permis de clarifier et d'apporter une aide dans l'observation.

## 7) Question diverses parents et municipalité

### a) Questions des représentants de parents à l'équipe enseignante :

1\*) Gestion du site : Qui gère le site ? Avez-vous besoin d'une aide/formation pour actualiser le site de l'école ? (Ex : des onglets supplémentaires sont apparus récemment). Y-a-t-il une possibilité de mettre un lien pour l'APERSOstricourt ? Est-il possible, chaque début d'année, d'informer les parents d'élèves de l'existence du site de l'école (adresse + informations du site) ? En effet, les nouveaux parents d'élèves ne sont pas au courant de son existence.

Le site est géré dans son intégralité par Mme Juillot. Voir le Power point préparé par Mme Juillot.

Non, pas de besoin de formation. Mme Juillot fait le relai avec les enseignants pour gérer les publications et les informations. Les nouveaux onglets sont volontaires ce qui permet une meilleure lecture et visibilité sur le site. Ils ont été créés en fonction de constats d'utilisation sur le site.

Oui, les coordonnées du site de l'APERSOstricourt seront mises sur le site de l'école, avec le lien permettant de prendre contact avec l'association. L'APERSOstricourt souhaite créer un site. Le lien pourra être mis si le site de l'association est conforme à la Charte.

Une information peut être mise en début d'année dans les cahiers ou dans la lettre de rentrée. Par contre Mme Ladureau ne comprend pas que certains parents ne soient pas au courant : un affichage A3 est installé dans le panneau à l'entrée de l'école ainsi que sur la porte d'accès à la garderie. Elle a récemment enlevé celui à l'arrière du bâtiment (accès bureau de direction) qui semblait inutile car aucun parent ne passe plus par cet escalier.

2°) Projets pour l'année scolaire :

Quels sont ces projets ?

Nous avons participé à l'action « Nettoyons la nature » en septembre.

La classe de Mme Ladureau s'est rendue en mairie pour les journées du Patrimoine en septembre. D'autres rencontres doivent avoir lieu dans l'année.

2 sorties pour les CM2/Ulis sont prévues en novembre : Orchestre de Douai et Opéra de Lille.

Une action sur le petit déjeuner va être menée par l'infirmière scolaire et V. Ziéty en novembre auprès de CP et des CE1. Un petit déjeuner sera proposé au CP le 1<sup>er</sup> décembre.

Diverses actions autour des gestes de 1<sup>er</sup> secours dans l'année.

Nous mènerons de nouveau cette année la course contre la faim. Exceptionnellement nous la mènerons uniquement dans l'école et pas en liaison avec le collège.

Nous bénéficions de l'intervention d'une DUMISTE dans l'école pour le moment le jeudi toute la journée. Elle interviendra dans toutes les classes à des périodes différentes de l'année. Des projets se mettent en place sur l'écriture de conte en lien avec la mise en musique et en voix. Un spectacle pourrait avoir lieu dans l'année ? Il faut y réfléchir avec l'intervenante et trouver une salle pour présenter le travail. Définir aussi si ce sera sur le temps scolaire ou hors temps scolaire.

D'autres projets seront proposés dans le courant de l'année.

Avez-vous besoin d'aide des parents pour les mettre en place et/ou pour l'accompagnement ?

Les sorties pédagogiques se mettent en place selon des projets, des actions de classe. L'aide et le soutien des parents sont toujours les bienvenus pour l'accompagnement. Les enseignants font la demande pour chaque sortie. Nous remercions les parents de se rendre disponibles pour nous accompagner lors des sorties. Sans leur présence les sorties ne seraient pas envisageables.

Mme Ladureau souligne que les demandes des instances académiques sont claires : il faut, dans la mesure du possible, que les sorties soient gratuites. Par ailleurs dans le contexte actuel « d'insécurité », le choix des sorties doit être judicieux, pensé, réfléchi et surtout motivé.

Avez-vous besoin d'aides de l'APERSOstricourt pour finaliser ces projets ?

L'aide de l'APERSOstricourt pourrait essentiellement être financière. L'organisation d'une sortie relève de la responsabilité de l'école et non des associations. L'APERSOstricourt pourrait nous aider à financer en partie les sorties, mais aussi l'achat de livres pour la bibliothèque ?

3°) Dons de livres : Un don de livre a été mis en place par l'APERSOstricourt fin d'année dernière. Est-ce que ces livres vous ont été utiles ? Comment a évolué la bibliothèque depuis ces dons ? Quels sont les objectifs de la bibliothèque à court terme ?

Les livres sont en bibliothèque. Ils ont été recouverts et sont maintenant disponibles pour le prêt. Toutefois comme annoncé lors du dernier conseil d'école, une gestion de bibliothèque est coûteuse en temps. En cette 1<sup>ère</sup> période, la priorité pour les classes et les enseignants du cycle 2 a été la mise en place et la gestion de l'intervention de Mme BERNARD dans l'école (planning, répartition horaires, mise en place du travail, des modalités d'intervention, choix pédagogiques...). Il avait été envisagé que la secrétaire puisse gérer le prêt de livres. En ce début d'année Mme LEPREUX a d'autres priorités administratives que la mise en route du prêt. Cela sera envisagé lors de la prochaine période. Par ailleurs comme annoncé également précédemment, le renouvellement de livres est essentiel avant une remise en route complète. Les parents d'élèves se proposent pour venir aider la secrétaire dans la mise en route, le rangement et éventuellement la gestion.

4°) Classe « verte » / classe de neige : Est-ce qu'une classe « verte » ou classe de neige est envisageable cette année scolaire ? Si oui, quel est le projet envisagé par sortie ?

Comme vous l'avez constaté le coût d'une sortie est vite élevé. Nous n'avons pas déterminé de projet spécifique. Par ailleurs lors des réunions de rentrée dans les classes, des réticences ont été manifestées par quelques familles à l'idée de laisser les enfants partir quelques jours. Un sondage plus précis pourrait être mené.

**5°) Les rencontres chantantes de Noël : Les rencontres chantantes de fin d'année sont-elles prévues cette année ?**

La décision n'est pas prise à ce jour mais avec l'intervention de la dumiste et du projet musical cela semble compromis. Les parents soulignent que ce moment festif de fin d'année est très apprécié des familles et également une rentrée d'argent non négligeable pour l'organisation de futures actions dans le reste de l'année.

**6°) Méthode d'apprentissage de l'addition : La méthode d'apprentissage est différente d'une année sur l'autre. Ex : un élève passant de CE1 au CE2 rencontre des difficultés d'adaptabilité vu que la méthode change. Est-ce que ces changements de méthode sont partagés par l'ensemble du corps enseignant ?**

Méthode de l'addition différente ? Nous ne comprenons pas la question. Peut-être s'agit-il de la soustraction ? Les enseignants précisent que des techniques peuvent être différentes car dans les choix pédagogiques d'équipe c'est le fait de donner du sens sur les techniques opératoires qui avait déterminé les choix. Certaines techniques, comme la soustraction, peuvent donc être différentes car par exemple amener l'idée d'écart constant en ce1 semble difficile à comprendre pour les élèves. En CE1 pourrait être vu uniquement la technique et en ce2 le sens.

**b) Questions soumises à la mairie :**

**1. Organisation des NAP : On ne connaît pas le lieu des différentes activités, il n'y a pas de ramassage des enfants après l'école. Les enfants sont seuls à chercher le lieu des activités (dans la cour ou au portail). Une proposition : au début de chaque cycle, une personne de la mairie est nécessaire pour orienter les enfants et vérifier les nouvelles inscriptions.**

Municipalité : Un rappel sera fait aux intervenants pour qu'ils accueillent et déposent les enfants au niveau de la « zone bleue. » Peut-être faudrait-il prévenir également les familles lors des inscriptions.

**Pourquoi certains parents sont limités à 2 activités par semaine contrairement à d'autres ?**

Tant qu'il y a de la place dans les groupes, les gens peuvent s'inscrire. Le but de la municipalité est de remplir tous les groupes.

**Qu'en est-il de la pré-réservation par internet ?**

Les prélèvements automatiques ont été appuyés par la municipalité.

Tout n'est pas réglé. Sur le site de la ville, il y aura la possibilité de réserver la cantine, la garderie et peut-être aussi les NAP. La municipalité souhaiterait changer de logiciel de réservation mais la personne qui devait s'en charger n'était pas dispo. La municipalité essaie de mettre en place ce logiciel pour peut-être le 1er /01, le faire évoluer. Mais c'est en passe de se faire. Il y aura une borne à la municipalité, pour ceux qui n'ont pas internet ou encore à la mairie.

Un rappel sera néanmoins fait pour pouvoir faire une liste d'attente pour les inscriptions au NAP.

**2°) Cantine : Pourquoi les menus sans porc sont différents le même jour (deux frères ne mangent pas la même chose) ? Comment sont organisés les créneaux cantine ? Est-ce que les ordres de passage sont toujours identiques ? Les menus « spéciaux » (sans porc, végétarien) ont du ketchup mais pas les autres. Pour quelles raisons ?**

Il y a qu'un seul menu et donc pas raison que 2 enfants mangent différemment.

Il y a 2 services avec 3 groupes. Il y a une rotation dans les groupes mais pas dans les services c'est à dire qu'au sein de chaque service, le personnel s'arrange pour que les ordres de passage des groupes soient différents

Les menus végétariens sont un peu secs donc ils ont un peu de ketchup. Il est vrai que cela peut créer des jalousies mais les autres plats étant en sauce il n'y a pas de raison d'y ajouter du ketchup.

M. le maire rappelle que la cantine est un service et non une obligation. Les parents remercient la municipalité de mettre en place un menu végétarien.

**Un enfant vomit quand on lui fait manger du poisson et pourtant le personnel de la cantine continue avec insistance à lui faire manger malgré les recommandations des parents et le signalement fait en mairie. Comment est-ce possible ?**

Le repas principal est obligatoire et les agents font donc goûter chaque plat aux enfants. La municipalité fera un rappel pour qu'on ne force pas un enfant au point qu'il en soit malade.

Ecole Roger Salengro  
3 place Albert Thomas  
59162 Ostricourt  
03 27 89 81 01

Les modifications d'inscription réalisées une semaine avant pour la cantine par les parents en mairie ne figurent pas sur les fiches de pointage. Attention à la sécurité des enfants. Comment pouvez-vous améliorer ce process ? Et sous quel délai ?

La municipalité concède qu'il y a eu des erreurs, elle cherche à s'améliorer. Elle sera vigilante pour éviter que cela se reproduise. Les parents doivent aussi prévenir les enseignants. Quand l'outil de gestion informatique sera mis en place ces problèmes devraient disparaître.

3°) Entrée/sortie de l'école : Pourquoi le portail est ouvert pendant la garderie (durant la période du plan Vigipirate) ? Un problème avec la porte marron pour entrer ou sortir de l'école est constaté. Pourquoi la porte marron reste ouverte pendant la récréation ?

Des barrières seront mises. Un visiophone sera mis prochainement. Le système de gâche sera amélioré et des plots seront à l'étude. La porte marron n'est restée ouverte qu'une fois pendant la récréation. Voir consigne sécurité abordées précédemment. Le personnel de NAP et de garderie pourrait passer par derrière. Le personnel de ménage pourrait aussi être missionné pour ouvrir et fermer les portes car sont présentes sur l'école à partir de 15h00.

4°) Travaux au sein de l'établissement : Les peintures des couloirs se dégradent. Est-ce que des travaux d'embellissement sont-ils prévus ? Si oui, sous quel délai ? La chaleur dans les classes est très hétérogène. Ex : chaleur élevée dans la classe de Mme Juillot, contrairement aux autres classes, dû au plafond qui est plus bas. Quel est le plan d'action ?

Un gros effort a été fait au niveau du restaurant scolaire avec 800 000€. 250 et 300 000€ des classes de « Trans-locaux » pour l'école Pierre et Marie Curie.

Les 2 ailes face à face sont réservées aux classes et l'aile restante pour la garderie. L'adjoint aux travaux veut mettre en peinture dans les couloirs peut-être cet hiver. Le budget doit être sans cesse revu car les aides promises ne viennent pas forcément et les montants changent. Dès qu'il y a aura le budget, les travaux commenceront.

150 000€ seront dépensés en 2017 pour adapter l'école aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Pour les fenêtres, certaines seront changées en 2017. La municipalité espère changer le plus rapidement possible les fenêtres.

Un contrat sur 8 ans permet de chauffer les bâtiments municipaux. (Maintenance, chauffage mais aussi des gros travaux...) Une étude sera faite pour qu'il n'y ait qu'une seule chaudière pour toute l'école plutôt que 2 comme c'est le cas actuellement (du fait de l'ancien collège et de l'école).

Mme Juillot relaye le fait que les enseignants ou les remplaçants se plaignent de l'acoustique. M. le Maire demandera qu'une étude soit faite pour baisser les plafonds. Une économie en chauffage serait également réalisée.

L'arrière de l'école sera sécurisé avec parking refait à neuf, portail coulissant, un city stade, une piste de skate et un portail fermé pour les riverains, normalement en 2019.

5°) Y-a-t-il un budget école en Réseau d'Education Prioritaire ?

S'il y a un budget il faut voir avec l'Inspection et le collège ?

5°) Piscine : Qu'en est-il du budget alloué à la sortie Piscine ? Vu que la sortie Piscine n'a pas été effectuée ces dernières années, est-ce que ce budget alloué a servi à d'autres activités ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?

Avant 3€ l'entrée par enfant + le déplacement (70€ l'après-midi pour une navette). Les derniers tarifs proposés avant la fermeture de la piscine de Leforest était autour de 4€. Puis la piscine de Leforest a fermé. La piscine d'Auby propose des séances à 4.81€ avec les moniteurs. Il faudra y ajouter les déplacements.

Le budget piscine n'est pas utilisé pour des choses incorrectes. L'argent a du être placé en fond d'investissement. Les municipalités du secteur espèrent pouvoir bâtir une nouvelle piscine. Mais, la piscine de Leforest est toujours intéressante si elle est remise d'actualité.

Si l'équipe enseignante de l'école le souhaite et que c'est défini dans le projet d'école, la municipalité peut aider mais cela ne pourra pas concerner tous les élèves.

Ecole Roger Salengro  
3 place Albert Thomas  
59162 Ostricourt  
03 27 89 81 01

Si cela ne provoque pas de querelle entre école. La municipalité est d'accord pour subventionner une année car dans l'autre école il y a eu une classe verte. Mais cela ne sera pas possible chaque année. Cela doit être concerté avec les directeurs des 4 écoles. Des créneaux sont disponibles à partir du 05/12 jusqu'au 19/03. Il faut donc avoir une réponse rapide.

La municipalité explique que dans certaines villes les associations organisent des événements pour que les élèves des écoles puissent aller à la piscine.

6°) Plan Particulier de Mise en Sécurité : Comment s'organise le PPMS ? Les achats de radio, aliments, etc ont-ils eu lieu ? Si non, sous quel délai ?

Voir le CR plus haut. Les achats ont été effectués. Il manque toutefois l'eau. Mme Ladureau fera remonter les besoins à Mme Druelle dès la rentrée.

7°) Stationnement interdit devant les entrées école-dojo-salle Herman : Il est très fréquent que certaines voitures stationnent sur ces emplacements malgré l'interdiction (à l'entrée et la sortie des écoles, de même pour la garderie). Attention, les enfants ne sont pas toujours visibles par le conducteur d'un véhicule. Une pose de plots devant ces emplacements est-il envisageable pour éviter ?

Voir plus haut : pose de barrières au niveau de la salle Herman.

8°) Réforme des nouveaux rythmes scolaires : Suite au conseil d'école de juin 2016, vous nous avez indiqué que nous entamerions la dernière année du cycle des 3 ans pour la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Par conséquent, à partir de septembre 2017, un nouveau cycle de 3 ans sera reconduit.

Nous débiterons donc à court terme des discussions pour la rentrée 2017 pour :

- avoir école le mercredi matin ou le samedi matin.
- l'organisation des NAPs (en fin de journée ou concentrées en un après-midi comme certaines communes)

Pour cela, nous avons besoin d'un retour d'expérience sur les avantages et les inconvénients de l'école le samedi matin et les NAPs en fin de journée avec toujours en point de mire la mise en avant de l'enfant (absentéisme le samedi matin, fatigue, faculté d'apprentissage, etc).

La municipalité est prête à toute discussion. Le maire prendra RDV avec l'IEN pour parler de ce sujet et d'autres. Si l'Education Nationale propose de changer de nouveau les horaires, la municipalité est prête à discuter, à partir du moment que s'est réfléchi.

Si les équipes éducatives des 4 écoles sont prêtes à choisir le mercredi, il y aura une discussion.

9°) Zone non-fumeur devant le portail de l'école : Lors des derniers conseils d'école, nous avons évoqué la pose d'un panneau d'interdiction de fumer devant l'école avec une zone définie. Où en est-on sur le sujet ?

Un panneau provisoire, ou des affiches, peut être mis pour 5-6 semaines pour sensibiliser les parents. 2 ou 3 affiches plastifiées. Si la mesure devait perdurer dans le temps M. le Maire devra prendre un arrêté. Ce n'est pas la prise d'un arrêté qui peut poser des difficultés mais plutôt son application par la suite.

Clôture de la réunion : 20h20

La directrice  
Mme LADUREAU

La secrétaire de séance  
Mme JUILLOT

Les parents d'élèves élus.  
M. BENTOUHAMI



Ce compte rendu a été envoyé par mail ou distribué en format papier à chaque membre du conseil (présent ou absent.)